

9 octobre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 9 octobre 2018, à 19 h 30** au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. René Dion, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Étaient présents :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentante du comité de parents - secondaire
BRASSARD, Josée	Commissaire
BLANCHET, Yvon	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
CARON, Brigitte	Commissaire représentante du comité de parents - primaire et secondaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
FORTIN, Mélanie	Commissaire
GENEST, Marie-Pier	Commissaire représentante du comité de parents - primaire
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire départ à 21 h
LIZOTTE, Dominique	Commissaire arrivée à 19 h 55
MORASSE, Stéphanie	Commissaire représentante du comité de parents - d'élèves HDAA
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
RATTÉ, Catherine	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
FOURNIER, Annie	Directrice générale adjointe
SAVARD, Yves	Directeur général adjoint
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

Mme Martine Fleury agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion préparé par Mme Nancy Bédard, le président déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Brassard d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018.
6. Remerciements fin de mandats.
7. Période de questions accordée au public.
8. Rapport annuel du protecteur de l'élève : présence de monsieur Guy Robitaille.

9. Actualisation au plan d'engagement vers la réussite 2018-2019 : Présentation « Une formation de Chef offerte par Fierbourg, centre de formation professionnelle ».
10. Correspondance et dépôt de documents.
11. Dénonciation d'intérêts.
12. Lancement de la consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 et liste des écoles et des centres pour 2019-2020.
13. Institution d'un régime d'emprunts à long terme pour 2018-2019.
14. Désignation d'un représentant pour l'inscription à clicSÉCUR.
15. Motion de remerciement à monsieur André Caron.
16. Nomination de deux membres au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries pour une durée de deux ans.
17. Rapport du comité de parents – réunion du 3 octobre 2018.
18. Rapport du comité EHDAA – assemblée générale du 2 octobre 2018.
19. Rapport du comité exécutif – réunion du 18 septembre 2018.
20. Rapport des comités du conseil :
 - Comité de vérification;
 - Comité de gouvernance et d'éthique;
 - Comité consultatif de transport – réunion du 17 septembre 2018;
 - Comité des ressources humaines – réunion du 18 septembre 2018.
21. Rapport des autres comités :
 - Comité de répartition des ressources – réunion du 19 septembre 2018.
 - Fondation des Premières-Seigneuries – marché aux puces du 23 septembre 2018.
 - Arrondissement de Beauport Ville en santé.
 - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg
22. Communication du Président.
23. Communication de la Direction générale.
24. Questions et commentaires des commissaires.
25. Levée de la séance.

CC-18/19-015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil des commissaires peut dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

IL EST PROPOSÉ par M. Clément Turcotte que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018 soit adopté tel que déposé.

CC-18/19-016

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2018

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2018.

6. REMERCIEMENTS FIN DE MANDATS

Monsieur René Dion remercie chaleureusement Mme Josée Brassard commissaire de la circonscription # 6 pour son implication et tout le travail accompli lors de son mandat de même que Mme Brigitte Caron, à titre de commissaire parent.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune question du public

8. RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE : PRÉSENCE DE MONSIEUR GUY ROBITAILLE

Monsieur Guy Robitaille, protecteur de l'élève, dépose et fait la lecture de son rapport pour l'année scolaire 2017-2018. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

9. ACTUALISATION AU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2019 : PRÉSENTATION « UNE FORMATION DE CHEF OFFERTE PAR FIERBOURG, CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE »

Mme Mélissa Laflamme directrice et Mme Stéphanie Lemieux, conseillère pédagogique de Fierbourg, Centre de formation professionnelle, effectuent une présentation « *Projet Chef* ». Celui-ci est financé par le conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT). Elles mentionnent que ce projet a pour but d'offrir la possibilité aux élèves d'obtenir une double diplomation, un DEP en cuisine et une attestation de chef de Fierbourg. Une période de questions et de commentaires s'ensuit. Des félicitations sont présentées à Fierbourg pour le projet novateur axé sur la réalité du marché du travail.

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Projet de procès-verbal de la séance du comité exécutif du 18 septembre 2018.
- Procès-verbal du comité consultatif du transport scolaire du 14 mai 2018.
- Procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 13 juin 2018.
- Procès-verbaux du comité de répartition des ressources du 6 juin et du 14 août 2018.
- Rapport annuel du protecteur de l'élève.
- Plan d'engagement vers la réussite (copie papier).
- Évaluation de la rencontre.

11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Mme Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

12. LANCEMENT DE LA CONSULTATION SUR LE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2019-2022 ET LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES POUR 2019-2020

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit établir à chaque année un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et déterminer la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes;

CONSIDÉRANT les travaux de révision de la capacité d'accueil de nos écoles secondaires réalisés en août 2018;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit consulter le comité de parents ainsi que toutes les municipalités ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris au sein des limites territoriales de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu :

- que la Commission scolaire adopte, aux fins de consultation, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 et la liste des écoles et des centres pour 2019-2020;
- que la période de consultation se termine le 7 décembre 2018.

CC-18/19-017

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. INSTITUTION D'UN RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME POUR 2018-2019

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Premières-Seigneuries souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2019, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 36 629 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette Loi, la Commission scolaire souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'instituer un régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de la Commission scolaire à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le « **Ministre** ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 27 septembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Brassard et résolu :

1. QU'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2019, en vertu duquel la Commission scolaire peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 36 629 000 \$, soit institué;
2. QUE les emprunts à long terme effectués par la Commission scolaire en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et aux limites suivantes :
 - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, la Commission scolaire ne pourra, au cours de chacune des périodes de **quinze mois** s'étendant du 1^{er} juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
 - b) la Commission scolaire ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les

sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

- c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;
3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par la Commission scolaire;
 4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
 - a) la Commission scolaire pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre la Commission scolaire et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 432-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - d) afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour la Commission scolaire la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
 5. QUE la Commission scolaire soit autorisée à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
 6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants : le président et la directrice générale ou en cas d'absence ou d'empêchement du président ou de la directrice générale, la vice-présidente et le directeur général adjoint de la Commission scolaire, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de la Commission scolaire, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net des emprunts et à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
 7. QUE, dans la mesure où la Commission scolaire a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

CC-18/19-018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT POUR L'INSCRIPTION À CLICSÉOUR

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries doit mettre à jour le « Registraire des entreprises », notamment afin de corriger le nom de certaines écoles (nouvelles appellations) et d'en ajouter d'autres;

CONSIDÉRANT que pour pouvoir procéder à la mise à jour du Registraire des entreprises, une inscription à clicSÉOUR doit être effectuée;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Mme Stéphanie Morasse et résolu:

- Que Mme Martine Chouinard, Secrétaire générale, (ci-après la représentante) soit autorisée à signer, au nom de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, les documents requis pour l'inscription à clicSÉOUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;
- Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉOUR.

CC-18/19-019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. MOTION DE REMERCIEMENT À MONSIEUR ANDRÉ CARON

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Dion et résolu d'accorder une motion de remerciement à monsieur André Caron pour souligner toutes ses années d'engagement dans notre communauté éducative à titre membre et président du comité d'examen relatif au code d'éthique et déontologie applicable aux commissaires.

CC-18/19-020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. NOMINATION DE DEUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Le président invite les commissaires à lui soumettre des propositions pour la nomination de deux membres au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries pour un mandat de deux ans :

Mme Brigitte Caron propose M. Clément Turcotte
Mme Marie-Pier Genest propose Mme Hélène Chabot
M. Clément Turcotte propose Mme Stéphanie Morasse

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il (si elle) accepte d'être mis(e) en candidature.

Les personnes suivantes acceptent d'être mises en candidature.

- Mme Stéphanie Morasse
- M. Clément Turcotte

CONSIDÉRANT que deux sièges de commissaires sont à combler au conseil d'administration de ladite Fondation pour un mandat de deux ans;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu de nommer les commissaires suivants membres au conseil d'administration de la Fondation des Premières-Seigneuries, pour ledit mandat :

Mme Stéphanie Morasse
M. Clément Turcotte

CC-18/19-021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS – RÉUNION DU 3 OCTOBRE 2018

Madame Nancy Bédard fait un résumé des sujets discutés lors de la réunion du 3 octobre dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 24 octobre prochain.

18. RAPPORT DU COMITÉ EHDAA – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 OCTOBRE 2018

Madame Stéphanie Morasse informe des différents sujets traités lors de la réunion du 2 octobre dernier. La prochaine rencontre aura lieu le 29 octobre.

19. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF – RÉUNION DU 18 SEPTEMBRE 2018

Comme le procès-verbal du dernier comité exécutif a été remis aux membres du conseil des commissaires, aucun rapport n'est requis. Toutefois, M. René Dion et Mme Martine Chouinard commentent deux dossiers traités au comité exécutif. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

20. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité de vérification

Aucune rencontre.

Comité de gouvernance et d'éthique

Aucune rencontre.

Comité consultatif de transport – réunion du 17 septembre 2018

Madame Hélène Chabot fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 17 septembre 2018. La prochaine réunion au lieu le 19 novembre 2018.

Comité des ressources humaines – réunion du 18 septembre 2018

Monsieur René Dion informe de la rencontre tenue le 18 septembre en lien avec l'évaluation de rendement de la directrice générale pour l'année scolaire 2017-2018.

21. RAPPORT DES AUTRES COMITÉS

Comité de répartition des ressources – réunion du 19 septembre 2018

Madame Marie-Claude Asselin fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre du 19 septembre 2018. La prochaine réunion aura lieu le 10 octobre 2018.

Fondation des Premières-Seigneuries – marché aux puces du 23 septembre 2018

Monsieur Clément Turcotte informe les membres du succès de l'événement « Marché aux puces » qui a permis de recueillir environ 2 800 \$. Il remercie chaleureusement Mme Louise Giroux, présidente et chef de direction d'Autobus Laval et présidente d'honneur de l'événement, ses employés bénévoles, les commissaires présents à l'événement ainsi que le service des communications de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pour tout le travail effectué et la réalisation de cet événement.

Arrondissement de Beauport Ville en santé

Aucune rencontre.

Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg

Aucune rencontre.

22. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Dion a participé aux événements suivants :

- 12 septembre 2018 : lancement du nouveau projet « Anglais + » de l'école primaire Beausoleil permettant aux enfants de vivre, à raison de deux après-midis par mois, des activités scientifiques, artistiques et sportives en anglais. Messieurs Claude Giroux et Clément Turcotte étaient également présents.
- 13 septembre 2018 : dévoilement de l'œuvre érigée en mémoire des membres de la famille Carrier-Chamberland ayant perdu la vie au Burkina Faso lors d'une mission humanitaire au parc de la zone communautaire à Lac-Beauport.
- 21 septembre 2018 : participation au « Colloque Mathématique Côte-de-Beaupré » à l'école secondaire du Mont-Ste-Anne. L'intention du colloque était de rendre l'enseignement des mathématiques concret, signifiant et ludique en favorisant l'approche par ateliers et l'intégration des technologies. Deux conférences ont été présentées : « Les maths autrement » par Mme Stéphanie Rioux et « Augmenter la réussite tout en s'amusant » par M. Stephan Baillargeon.
- 23 septembre 2018 : participation au « Marché aux puces pour la Fondation des Premières-Seigneuries, sous la présidence d'honneur de Mme Louise Giroux, présidente et chef de direction d'Autobus Laval. Cette nouvelle activité de financement a eu lieu sur le terrain d'Autobus Laval et elle a permis d'amasser une somme de près de 2 800\$. La Fondation des Premières-Seigneuries a versé depuis sa création en 2003, 642 495 \$ pour la réussite des élèves. Les commissaires suivants : mesdames Josée Brassard, Hélène Chabot, Mélanie Fortin et messieurs Bernard Brassard, Claude Giroux et Clément Turcotte, président de la Fondation des Premières-Seigneuries étaient également présents.
- 27 septembre 2018 : participation de la 11e édition du GALA FORCES AVENIR (Reconnaître + Promouvoir l'engagement étudiant au secondaire) au Capitole de Québec. Louka Leboeuf, élève de l'école secondaire de la Seigneurie, a reçu le prix « Coup de cœur » du Pôle Québec, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-De-La-Madeleine. Un coup de cœur, « c'est une affection particulière, un attachement spécial chez les jurés pour un individu ou un projet lors de la sélection des lauréats ». Félicitations Louka, tu es une inspiration pour nous tous.

- 30 septembre 2018 : participation à la 20e édition du Salon des Premières-Seigneuries à la Polyvalente de Charlesbourg. Ce fut une occasion unique d'en savoir plus sur notre offre de services ainsi que sur les nombreux programmes de nos écoles primaires, nos écoles secondaires, nos centres de formation professionnelle et nos centres d'éducation des adultes. Des directions, des membres du personnel et des élèves ont répondu aux questions des 3 000 parents et jeunes. Les commissaires suivants : mesdames Hélène Chabot, Mélanie Fortin, Dominique Lizotte, Nancy Bédard, Stéphanie Morasse et messieurs Claude Giroux, Clément Turcotte, Bernard Brassard ont également participé à cette activité.

23. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Marie-Claude Asselin

- Elle informe de la visite de M. Michael Fullan le 17 octobre prochain, agent de changement et auteur de plusieurs livres d'impact, dont LE LEADERSHIP MOTEUR et, plus récemment, LA COHÉRENCE. M. Fullan ayant entendu parler du changement systémique qui s'opère à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries en termes d'approches collaboratives, souhaite rencontrer des membres du personnel de l'organisation pour observer les approches mises en place et l'impact sur l'apprentissage des élèves. Il offrira également une rétroaction en vue de soutenir l'évolution organisationnelle. Une délégation française accompagnera également M. Fullan. Des félicitations sont transmises à Mme Marie-Claude Asselin pour la mise en place de cette approche mobilisante dans l'organisation.

Monsieur Yves Savard

- Il fait état de l'évolution du plan d'action numérique à ce jour. Il informe des présentations, des rencontres et échanges qui se sont tenues en présence de membres du personnel en vue de la mise en œuvre de l'implantation numérique au sein de l'organisation.

Madame Annie Fournier

- Elle informe d'un projet de concentration soccer à l'école du Boisé.
- Elle fait le suivi du dossier école alternative à Stoneham. Des démarches sont en cours avec la direction de l'école Harfang-des-Neiges, M. Serge Bégin, afin d'évaluer les opportunités notamment en termes de projets éducatifs.

24. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Mme Mélanie Fortin

- Elle recommande de porter une attention particulière aux journées portes ouvertes dans les établissements afin d'éviter que les écoles secondaires organisent cet événement la même journée.

Mme Josée Brassard

- Elle adresse un mot à l'occasion de son départ. Elle remercie le président M. René Dion, la direction générale, le secrétariat général, les commissaires, les citoyens de sa circonscription, les écoles et les conseils d'établissement, de la confiance qui lui ont accordée. Elle sensibilise les membres du conseil des commissaires aux questions environnementales et au rôle éducatif de l'organisation à cet égard.

Mme Dominique Lizotte

- Elle félicite l'équipe des communications pour la production du document du PEVR.
- Elle félicite les organisateurs du Salon des Premières-Seigneuries dans le cadre de la 20^e édition.
- Elle questionne à savoir s'il serait possible de transmettre de plus amples informations aux parents en lien avec le recours collectif. Mme Martine Chouinard mentionne qu'un avis à cet effet est diffusé sur la page Internet de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et que nous attendons les directives formelles avant toute autre diffusion d'information. Elle rappelle qu'un Webmestre a été nommé pour l'ensemble des 68 commissions scolaires qui aura la responsabilité de renseigner et de donner toute information aux parents concernés.

Mme Hélène Chabot

- Elle félicite le personnel impliqué dans la réalisation du Salon des Premières-Seigneuries. Elle souligne la présence du camion de rue de Fierbourg à l'événement du marché aux puces et au Salon des Premières-Seigneuries, une belle initiative pour faire connaître ce programme de formation.

M. René Dion

- Il mentionne que le kiosque des commissaires au Salon des Premières-Seigneuries était une très bonne initiative permettant aux parents de rencontrer les commissaires.

25. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 29.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard